

Envoi : 10/07/2017

Réception par le Préfet : 10/07/2017

Publication : 13/07/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2017-7-11-1

Séance du vendredi 7 juillet 2017

**TASK-FORCE SUR L'IMPOSITION DES RETRAITES ALLEMANDES -
PROLONGATION DU PROJET**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mmes SCHMIDIGER, VALLAT, MM. VOGT, WITH.

ABSENT : M. TRIMAILLE

EXCUSES :

M. BIHL, Mmes GROFF, JENN.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération de la Commission permanente n°CP-2016-6-11-3 du 10 juin 2016,
- VU l'avis favorable de la 11^{ème} commission lors de sa réunion en date du 5 mai 2017,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

acte de la prolongation du projet « Task force sur l'imposition des retraites allemandes » du 31 mai au 31 décembre 2017 au plus tard, sans modification quant à la subvention précédemment votée à hauteur de 12 000 €.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité